COMPTE-RENDU de la PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE FRANCAISE D'ICHTYOLOGIE

Le 21 Juin 1976 à 10 heures

34 personnes sont présentes.

1er point de l'ordre du jour - Election de 9 membres du Conseil d'Administration.

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :
M. Yves FRANCOIS, Mlle Yseult LE DANOIS : 28 voix
MM. Jacques BLACHE, Jacques ARRIGNON, Jean-Claude QUERO : 26 voix
Mme Marie-Louise BAUCHOT, M. Jean-Claude HUREAU : 25 voix
M. Jean ALLARDI : 23 voix
M. Joseph GOUBIER : 21 voix
M. Alain ABOUSSOUAN : 19 voix
M. François d'AUBENTON : 18 voix
M. Roland BAUCHOT : 17 voix
M. Charles ROUX : 16 voix
Les 9 premières personnes ayant totalisé le plus grand nombre de voix sont déclarées élues.

2ème point de l'ordre du jour - Désignation de 2 autres membres du Conseil d'administration.

Sur proposition de M. J. DAGET, MM. Alain ABOUSSOUAN et Roland BILLARD sont désignés. Le Conseil d'administration comprend donc :
M. DAGET, membre de droit,
MM. ABOUSSOUAN et BILLARD, membres désignés,
Mme BAUCHOT, Mlle LE DANOIS, MM. ALLARDI, ARRIGNON, BLACHE, FRANCOIS, GOUBIER, HUREAU, QUERO, membres élus.

3ème point de l'ordre du jour - Constitution du Bureau.

Après délibération, le Conseil propose le Bureau suivant :
Président : M. DAGET
Vice-Président : M. ABOUSSOUAN
Secrétaire exécutif : M. BLACHE

Secrétaire adjoint : M. ALLARDI
Trésorier : Mlle LE DANOIS

4ème point de l'ordre du jour - Débat sur l'activité future de la Société et son règlement intérieur.

Diverses propositions et remarques sont faites.

1) Orientation de la Société sur la préparation et la diffusion d'une revue, «Cybium», comprenant des informations, des analyses bibliographiques et des articles originaux (DAGET).

2) Tenue de plusieurs réunions plénières dans l'année sur des thèmes précis (GOUJET). A ce propos, remarque est faite sur la nécessité d'axer l'activité de la Société sur des secteurs non traités par les sociétés déjà existantes (ABOUSSOUAN). Le devenir de la Société d'Aquiculture et de Pêche est évoqué; son éventuelle fusion avec la Société française d'Ichtyologie est même envisagée.

3) La Société aura un rôle à jouer dans la représentation internationale, en particulier au sein de l'Union Européenne d'Ichtyologie (HUREAU).

A propos du Règlement intérieur et devant son importance, il est proposé de recueillir seulement au cours de cette réunion les propositions de l'Assemblée, propositions qui seront étudiées par le Conseil d'Administration. Celui-ci soumettra un projet à la prochaine Assemblée générale (DAGET).

1) Il est proposé que les ouvrages et tirés à part reçus par la Société soient intégrés à la bibliothèque du Laboratoire d'Ichtyologie générale et appliquée (MONOD).

2) Il est proposé comme modèle pour le Règlement intérieur, celui de la Société Géologique de France (GOUJET).

3) La question délicate du Comité de lecture des notes proposées pour la publication dans le «Cybium» est évoquée; elle pourrait être confiée soit au Conseil d'Administration, soit à un comité «ad hoc». On peut également prévoir la transmission à des rapporteurs dont, évidemment, les délibérations et les avis devront rester anonymes (HUREAU).

5ème point de l'ordre du jour - Fixation du montant des cotisations.

Comme il est de règle, il doit y avoir séparation totale entre le montant de l'abonnement annuel à la revue «Cybium» et le montant de la cotisation annuelle de membre de la Société.

1) La périodicité de la revue ne pouvant encore être envisagée, ni l'importance de ses sommaires à venir, le montant de l'abonnement annuel est laissé à l'initiative du Conseil d'Administration, l'Assemblée émettant le vœu que le montant de l'abonnement soit plus élevé pour les non-membres.

2) Après discussion, le taux de la cotisation annuelle de membre actif est fixé à quarante francs. (1)

6ème point de l'ordre du jour - Questions diverses.

Sur proposition de M. HUREAU, l'Assemblée décide d'accorder le patronage de la Société Française d'Ichtyologie au 2ème Congrès Européen des Ichtyologistes qui doit se tenir début Septembre 1976 à Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire exécutif :

Jacques BLACHE